

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 18 NOVEMBRE

Présents :

Pour les écoles :

Les directeurs des écoles maternelle et élémentaire
Les enseignants

Pour l'inspection :

Le DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

Pour la mairie :

Mme JEUFFRAULT, conseillère municipale
M. Wilhelm ROCHETEAU, référent périscolaire de l'école

Pour les parents d'élèves :

Les parents délégués élus au conseil d'école

Absents :

Pour l'inspection :

Absente excusée : Dominique BARZOTTI (IEN de la circonscription Niort Sud)

Pour la mairie :

Absente excusée : Mme NIETO (conseillère municipale en charge des affaires scolaires)

Pour les parents d'élèves :

Absents excusés : Joaquina Lombard, Véronique Ludinard

PARTIE COMMUNE AUX DEUX ECOLES :

➤ **Rappel du fonctionnement des conseils d'école**

(Date des prochains conseils d'école : mardi 17 mars et mardi 16 juin 2014)

➤ **Intervention de Wilhelm ROCHETEAU pour le périscolaire :**

Pour le premier trimestre, suite aux remarques faites lors des conseils d'école précédents, certaines des activités ont été coupées en plusieurs groupes afin qu'un maximum d'enfants puisse en bénéficier :

- Football pour les CE2/CM : 3 groupes
- Football pour les CP/CE1 : 2 groupes
- Bijoux/Bracelets : 2 groupes
- Karaté Kendo : 2 groupes
- Modern' Jazz : 2 groupes

Ceci a certes réduit le nombre de séance pour les enfants dans ces activités, mais l'objectif était vraiment que le maximum d'enfants puisse découvrir les activités proposés.

On arrive d'ailleurs avec les statistiques suivantes pour le 1^{er} trimestre :

- 157 enfants / 213 ont une activité : 73%
- 152 enfants / 157 font leur 1^{er} choix : 97% (pour ceux ne l'ayant pas eu, il s'agit généralement de papiers rendus en retard ou d'enfants en APC ce jour-là)
- 99 enfants / 157 font aux moins 2 activités (63%)

Concernant la garderie du matin, il a été demandé, pour cette nouvelle année, que les enfants laissent leurs affaires sous le préau en arrivant pour éviter de prendre trop de place et aussi éviter plein d'aller-retour avec les cartables. Les portes manteaux de la classe de CP de Nicolas et Pascal sont à disposition des enfants sur les temps de garderie. Concernant le temps méridien, le programme des temps calme a été revu avec des nouveautés (mandalas et jeux de construction notamment). Le prêt de livre en bibliothèque reprendra à partir de Janvier. De plus, une malle jeux a été mise en place comme l'année passée sous le préau pour proposer des nouvelles activités aux enfants : lundi et jeudi pour les CE2-CM1-CM2 ; mardi et vendredi pour les CP-CE1. Lors de ce temps méridien il y a également un planning foot qui a été mis en place avec les enfants intéressés afin qu'ils soient moins nombreux sur le terrain mais qu'un maximum d'enfants puissent jouer et prendre ainsi plus de plaisir. Ce temps ne concerne pas les CP (CE1) avec qui nous préférons mener des activités d'initiation foot (reconduit au 2^{ème} trimestre pour cette tranche d'âge) afin qu'ils connaissent bien les règles avant de pouvoir jouer. De plus, une réflexion sera menée sur l'intégration du hand dans l'un des prochains trimestres, suite à l'intervention d'une association de handball sur le périscolaire au 2^{ème} trimestre. Ceci permettra d'évoquer les règles en amont pour ensuite intégrer ce sport sur le temps méridien. Quant au basket, il est déjà disponible chaque jour.

- Pour minimiser les flaques d'eau sur le chemin d'accès à l'école élémentaire, il a été mis dans un premier temps du calcaire.
- Des panneaux signalétiques « merci de fermer la porte » ont été refaits et installés sur le parking réservé au personnel.

L'école tient à remercier la mairie pour ces travaux.

➤ **Equipement informatique :**

Un vidéoprojecteur interactif a été installé dans la classe de CE2-CM1 pendant les vacances de février, l'année dernière. L'école tient à remercier la mairie et encourager le développement de ce type d'installation qui s'avère être très profitable pour les apprentissages des élèves.

Le poste « enseignants » de l'école va être changé.

En maternelle, la ville va équiper chaque classe de GS d'un PC.

➤ **Sécurité (incendie, PPMS) :**

Chaque école doit être en mesure de gérer deux types de situations : être capable d'évacuer en cas d'incendie et être capable de se mettre en sûreté en cas de risques majeurs (tempête, pollution atmosphérique...).

Les plans d'évacuation et de mise en sûreté sont affichés dans chaque école à la vue de tous.

Un exercice par scénario est organisé dans l'année.

En cas de confinement les parents de l'école ne doivent pas venir récupérer leur enfant et éviter d'appeler l'école afin de ne pas encombrer les lignes téléphoniques.

➤ **Règlement intérieur simplifié de l'école : lecture, modifications à apporter, vote.**

Il y a deux ans, le règlement intérieur a été complètement réécrit pour prendre en compte le nouveau règlement départemental. D'autres modifications lui ont été apportées l'année dernière afin de prendre en compte les nouveaux rythmes scolaires. Cette année, il est reconduit sans changement. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles et mis en ligne sur le site internet de l'école.

➤ **Règlement de l'école à destination des élèves :**

Dans le cadre de la liaison scolaire-périscolaire, les élèves, les enseignants, et les personnels périscolaires ont réfléchi et écrits un nouveau règlement s'appliquant à tous les temps de vie de l'élève en dehors de la classe afin d'être le plus cohérents possible. Ce règlement se veut aussi un outil éducatif qui prend davantage en compte la notion de réparation, et qui introduit le conseil de vie de l'école avec une participation accrue des délégués. (*Cf. règlement joint*)

➤ **Présentation du nouveau projet d'école :**

L'année dernière les enseignants des écoles maternelle et élémentaire ont été sollicités pour réécrire le projet d'école pour la période 2013-2017. Ce projet s'articule autour de trois axes :

- **Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire » :**

Compétence 1 du socle : L'axe privilégié pour l'école sera un travail autour de la production d'écrit (syntaxe et vocabulaire) : il sera mis en avant dans des activités de dictée à l'adulte, expression orale, écriture approchée, lecture d'histoire (organisation de réseaux de lecture), réécriture d'histoires, création de texte.

Compétence 3 du socle : le travail portera sur la numération décimale (diversifier les situations problème de groupement-échange pour renforcer la compréhension de la numération et donner du sens aux opérations sur les nombres), sur les mesures (ancrer l'étude des mesures à des situations réelles de la vie de classe) et sur la résolution de problème (appliquer la démarche d'investigation aux mathématiques).

- **Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »**

L'école mettra en place des parcours individualisés correspondant aux réels besoins des élèves : permettre la mise en place de passerelles entre les classes pour les élèves qui en ont besoin ; proposer des aides adaptées à chacun (différenciation pédagogique, concertation dans la mise en place des APC...) ; renforcer l'inclusion des élèves de CLIS dans les classes.

- **Axe 3 « Le parcours de l'élève : de l'école au collège »**

Les outils et les pratiques seront mutualisés pour amener une cohérence au sein de l'école du socle : harmonisation des progressions en apportant une meilleure continuité entre les cycles ; mettre en place des outils d'évaluation communs (ELFE, ROC, évaluations de MDL...) ; utiliser l'outil « Cerise Prim » sur l'ensemble de l'école (maternelle, élémentaire, logiciel équivalent au collège) ; mettre en commun des outils pour favoriser la continuité entre les cycles (ex. : faciltecture, facilécriture...) ; encourager et développer les projets de liaison GS-CP et CM2-6^{ème}.

Ces trois axes sont ensuite déclinés en un certain nombre d'actions qui seront mises en place progressivement au cours de ces 4 années. Le contenu complet du projet d'école est joint à ce compte-rendu.

➤ Questions diverses :

Pour la maternelle :

Lors du dernier conseil d'école, nous avons fait part du souhait des parents d'avoir le cahier de liaison chaque soir ; qu'en est-il?

Dans l'ensemble, nous essayons de donner le cahier chaque jour mais il est parfois impossible de s'y tenir :

- *les cahiers ne reviennent pas régulièrement*
- *des informations ou des petits coupons sont à relever dans ce cahier et nous n'avons pas toujours le temps de le faire dans la journée*
- *nous avons de nouvelles informations à faire passer et il nous faut garder les cahiers*

Des enfants ont raconté à leurs parents avoir regardé la télévision. Pourriez-vous nous préciser l'utilisation de cet outil télévision à l'école?

Nous n'avons pas de préau dans notre école donc, lorsqu'il pleut et que nous ne pouvons pas sortir, les deux classes des plus jeunes (PS+MS) se retrouvent dans la garderie pour regarder des histoires en DVD. Ces histoires, les enfants peuvent les retrouver dans notre bibliothèque car elles exploitent des albums. Mais parfois, nous regardons un « Petit Ours Brun » car ce temps est un moment de détente pour chacun, les enfants passant beaucoup de temps en collectivité. S'il pleut, il se passe la même chose pour les enfants des 2 autres classes avec les ATSEM avant d'aller manger.

Pour l'élémentaire :

Lors des réunions de rentrée, il avait été annoncé la présence de jeux anciens sur l'école. La commande a-t-elle pu s'effectuer?

La commande a bien été passée. Les caisses de jeux vont être mises en place très prochainement sur l'école. Nous attendons aussi que l'activité périscolaire de découverte des jeux anciens puisse porter ses fruits.

Les parents souhaiteraient savoir comment s'organise la surveillance des toilettes lors des récréations du matin et de l'après-midi.

Les élèves de l'école ne peuvent pas rester sous le préau lorsque la météo le permet. Cette première règle permet d'éviter que les toilettes servent de zone de jeux, elle permet aussi de contrôler le nombre d'enfants qui y sont présents en même temps. De plus, les enseignants présents devant la porte du préau sont vigilants à ce qui se passe dans les toilettes.

Pour la mairie :

Les parents ont noté que le tracé des places sur le parking avait été refait.

Nous vous remercions de nous préciser de qui relève l'entretien de ce parking : mairie ou conseil de quartier?

En effet, nous aimerions que

- les entrées des écoles soient bétonnées,
- savoir s'il serait possible d'avoir un éclairage et enfin,
- compte-tenu du fait que les taxis se garent rue de l'Avenir, les places qui leur sont attribuées sur le parking pourraient-elles être réservées aux personnes à mobilité réduite?

Une réflexion a-t-elle été menée concernant le stationnement des bus rue de l'Avenir et bloquant l'accès aux riverains?

Les demandes pourraient être abordées lors du prochain conseil de quartier de Ste-Pezenne qui aura lieu le 2 décembre à 20h30. Elles sont reprises en note par Mme Jeuffrault.

Concernant le périscolaire en maternelle, nous avons noté le recrutement de Mme Christine Patoiseau en janvier 2014 (les rythmes scolaires ayant changé en septembre 2013). Il nous avait été expliqué qu'il fallait le temps de l'organisation. Nous entamons la deuxième année avec une semaine à 4,5 jours et nous ne constatons pas d'évolution quant aux activités périscolaires proposées aux élèves de la maternelle qui pour certains, sont concernés chaque soir de la semaine. Des dispositions rapides vont-elles être prises?

Mme PATOISEAU a été recrutée en mars 2014 et s'est attaché sur les mois qui ont suivi à interroger sur le dispositif mis en place dès octobre 2013, l'ensemble des directeurs, des ATSEM, des animateurs et des intervenants associatifs des 19 écoles maternelles afin de compléter les remarques présentés par les délégués des parents d'élèves lors des précédents Conseils d'école. Les résultats de cette enquête ont été présentés à Mme NIETO, Adjointe à l'Education, en septembre 2014. La proposition de la ville en périscolaire maternelle qui sera mise en œuvre au 2^{ème} trimestre devrait répondre au mieux aux rythmes chrono biologiques des enfants de 3/6ans et prendra en compte les remarques des différents

acteurs interrogés qui vont dans le sens du bien-être de l'enfant. Elle sera par conséquent différente de celle proposée en élémentaire pour des enfants de 6-11 ans : remplacement des interventions associatives par un renfort auprès des ATSEM d'un animateur diplômé une à deux fois par semaine. Des ateliers de motricité, de jeux collectifs ou de loisirs créatifs de 30 minutes seront proposés aux enfants présents à la garderie en complément d'aménagement d'espaces « animés » dans lequel l'enfant pourra évoluer librement, se poser ou jouer avec ses parents.

Concernant le périscolaire en élémentaire, les parents souhaiteraient savoir pourquoi les activités commencent si tard (début octobre).

Les activités débutent au mois d'octobre pour une question d'organisation, depuis la reprise en régie directe par la municipalité des APS en 2010. Cela permet de bénéficier du mois de septembre afin de programmer les interventions avec les animateurs recrutés pour la rentrée, de consulter le directeur d'école sur le projet d'école, et de contractualiser les associations (qui reprennent leurs activités pour beaucoup à partir de mi-septembre). Cela nous permet aussi de commander et d'avoir le matériel adéquat pour commencer les activités. Le fait de débiter à ce moment nous permet d'avoir 3 périodes d'activités quasiment identiques (soit une dizaine de séances par période). Cela permet également aux enfants de reprendre le rythme scolaire en septembre sans ajouter un surplus d'activité dès le départ. Enfin, ce laps de temps donne l'occasion à l'équipe d'animation de faire connaissance avec les nouveaux enfants et donc de connaître leurs envies en termes d'activités.

Des élèves ont fait remonter qu'il manquait régulièrement du papier dans les toilettes des filles en primaire. La coordonnatrice va revoir ce problème avec l'agent d'entretien.

Des bruits "courent" sur la réorganisation de la carte scolaire. Qu'en est-il exactement?

Il est important de mettre à jour régulièrement les données concernant l'organisation scolaire au regard des évolutions démographiques et d'urbanisme. Aussi, afin d'apporter une connaissance précise de la situation scolaire à la nouvelle municipalité, une mise à jour de l'étude réalisée en 2010 est en cours. Comme en 2010, des préconisations pourront ressortir de cette étude.

Quid de la convention entre la ville et le village de Sciecq?

La convention avec la commune de Sciecq a été renouvelée pour une durée de 3 ans pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

PARTIE ECOLE MATERNELLE :

Projets de l'année scolaire en cours :

- USEP pour toutes les classes de l'école (gym, orientation, randonnée + printemps des maternelles pour les GS).
- Piscine pour les GS.
- Patinoire pour les GS.
- Projet de décroisement pour les classes de GS, CP.
- Intervention des dames de « Lire et faire lire » en GS
- Animations sur le jardin en partenariat avec la ville :
 - classe de Mme Barraud (MS/GS) : les insectes sont à Niort
 - classe de Mme Robin (GS) : papier recyclé
- Voyages pour les enfants de PS de Corinne et MS de Brigitte à la ferme de la Mantellerie à St Pompain à 2 époques différentes de l'année et une sortie en bus de ville au marché.
- Voyage pour les 2 classes de GS à Coutières
- Spectacle au CAC pour chaque classe.
- Séances au cinéma selon les propositions du CAC.
- Spectacle dans l'école en janvier avec « Les 3 chardons »

PARTIE ECOLE ELEMENTAIRE :

Projets de l'année scolaire en cours :

- USEP pour toutes les classes de l'école (athlétisme, orientation, handball).
- Piscine pour les classes de cycle 2.

- Patinoire pour les classes de CP et CP/CE1
- Escalade, tennis de table, piscine et voile/kayak pour les classes de cycle 3.
- Piscine, patinoire et équitation pour la CLIS.
- Cycle volleyball pour les classes de CM2.
- Gymnase et dojo du collège Rabelais : utilisation le vendredi après-midi par toutes les classes, toute l'année.
- Projet de sortie vélo : sortie à la Roussille pour les CE2, à Magné pour les CM1, camp USEP pour les CM2.
- Projet USEP CLIS-CE2 : découverte des nouveaux sports (Kinball et sarbacane les jours de pluie).
- Spectacles au CAC pour toutes les classes de l'école (parfois plusieurs spectacles).
- Projet de décloisonnement pour les classes de GS, CP.
- « Ecole et cinéma » pour les classes de CP, CE1, CE1/CE2, CM1/CM2, CM2, et CLIS (trois films au CAC dans l'année)
- Sorties au musée Bernard d'Agesci (CP, CE1, CE1-CE2)
- Projet « être élève comme autrefois » : sorties des classes de CP au musée Bernard d'Agesci et au musée de la Tour nivelle à Courlay.
- Projet autour du tri des déchets avec des étudiants de l'IUT de Niort pour les deux classes de CP.
- Projet jardinage pour la classe de CE1 (Jardiland).
- Visite des archives départementales, de la mairie (rencontre du maire), et du donjon pour la classe de CE2-CM1.
- Sortie pour travailler autour de l'écosystème de la mare avec les éco-animateurs de la ville de Niort pour la classe de CE2-CM1.
- Projet « Let's play Cricket ! » avec le comité USEP et les CM1.
- Projet autour d'apprendre à porter secours avec des étudiants de l'IUT de Niort pour les deux classes de CM2.
- Visite des mines de Faymoreau pour les deux classes de CM2.
- Projet « ECORCE », liaison avec le collège pour les deux classes de CM2.
- Travail autour de la thématique du jardin avec les éco-animateurs et les élèves de CLIS.
- Le projet de création d'un jardin de quartier est en cours de modification et prendra sûrement la forme d'un verger. L'école et les différents partenaires réfléchissent à la manière de s'y impliquer au mieux.

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.